Décision 05-D-50 du 21 septembre 2005

relative à la plainte de la société SCOB à l'encontre de pratiques mises en œuvre par la société Brasseries Kronenbourg dans le secteur de la distribution de la bière

Posted on: 28 septembre 2005 | Secteur(s) :

AGRICULTURE / AGRO-ALIMENTAIRE

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Société Centre Ouest Boissons (SCOB)
Dispositif(s)	Non-lieu
Entreprise(s) concernée(s)	Brasseries Kronenbourg

Lire

le texte intégral de la décision
103.15 Ko